

INTRODUCTION

**Alain DUCHÂTEAU (Directeur général adjoint
à la Direction générale des Études et des Relations internationales)
Situation financière des entreprises
(colloque du 21 novembre 2014)**

C'est avec plaisir que j'ouvre aujourd'hui la première session de cet atelier sur la situation financière des entreprises. Le thème de cet atelier est une préoccupation majeure pour la Banque de France qui organise régulièrement ce type de conférences.

Le récent changement de base de la comptabilité nationale, et la persistance de la très faible croissance de l'activité en France, nous ont incités à refaire le point sur la situation financière des entreprises, seulement un an après le précédent colloque. En effet, il importe de s'assurer que notre précédente lecture de la situation financière des entreprises demeure pertinente. Sinon, il convient d'ajuster notre perception de la réalité des entreprises à l'aune des nouvelles données.

Par ailleurs, après le rapport Gallois de novembre 2012, comme les pouvoirs publics déploient des ressources importantes pour baisser le coût du travail, notamment avec le CICE et le Plan de responsabilité et de solidarité (PRS) et améliorer la situation financière des entreprises, il est important de bien caractériser cette dernière.

Notre regard doit également porter sur l'évolution de la structure de financement des entreprises françaises ainsi que sur leurs sources de financement externe. Ces deux derniers points feront l'objet des deux prochaines sessions de cette journée.

Cette première session est plus particulièrement consacrée à l'analyse de l'impact du changement de base sur les indicateurs macroéconomiques permettant d'évaluer la situation financière des entreprises en France et dans les principaux pays de l'OCDE. Par exemple, l'une des conclusions marquantes, tirée de l'exploitation des données françaises en ancienne base, est l'érosion du taux d'épargne des entreprises depuis plusieurs années, avec un creux violent mais sans surprise en 2009.

La nouvelle base permet de nuancer cette conclusion. En effet, en 2013, en nouvelle base, le taux d'épargne des entreprises est d'environ 20 %, soit approximativement la moyenne de la période depuis 1988 ; en ancienne base, ce taux était retombé à 15 %, un niveau jamais atteint depuis le début des années quatre-vingts. Ceci remet à l'ordre du jour la question de l'image des entreprises, renvoyée par les données en nouvelle base. Bien évidemment, la même interrogation concerne aussi les autres pays dans lesquels le changement de base a été opéré. C'est donc l'un des enjeux majeurs des débats de ce matin.

Cette session tentera de répondre à un certain nombre de questions :

- que peuvent nous dire les comptes nationaux, en nouvelle base, sur la situation financière et la rentabilité des sociétés non financières, notamment sur la période récente ?
- quels sont les éléments marquants de la nouvelle base par rapport à l'ancienne en termes de diagnostics relatifs à la situation financière des entreprises ?
- peut-on mettre en exergue dès maintenant les effets des mesures telles que le CICE, le pacte de responsabilité, etc. sur la situation financière des entreprises ?
- peut-on évaluer le degré de dégradation de la situation financière des entreprises en France et dans les autres grands pays au cours des dernières années et, si oui, quel est son ordre de grandeur, notamment depuis la crise ?
- les outils statistiques mis en œuvre dans les différents pays permettent-ils de dresser un bilan comparatif fiable ? Sur cette base, les SNF françaises continuent-elles de présenter des spécificités, notamment par rapport à leurs homologues allemandes en termes de situation financière ?

Parvenir à un diagnostic précis prend son sens au regard de deux débats actuels :

- la soutenabilité de la croissance est étroitement dépendante du partage de la valeur ajoutée entre rémunération du capital et rémunération du travail et de son évolution,
- la compétitivité des économies dépend, entre autres, de l'évolution respective de la rentabilité des entreprises françaises et de leurs concurrentes. Ce débat est vif dans la zone euro, en particulier dans l'analyse de la compétitivité entre la France et l'Allemagne.

Je souhaite que cette session puisse contribuer à éclairer les différents éléments du débat que je viens brièvement de rappeler, en particulier à travers les deux présentations.

Nos deux intervenants sont :

- Gilbert Cette, Directeur des Études microéconomiques et structurelles (DEMS) à la Banque de France, a occupé plusieurs postes à la Banque et à l'étranger. Il a des liens privilégiés avec l'Université et le monde de la recherche. Il a publié ses travaux dans plusieurs revues nationales et internationales. Il apportera l'éclairage d'un utilisateur sur l'apport des comptes nationaux à l'analyse de la situation financière des SNF en France et dans les grands pays de l'OCDE.
- Ronan Mahieu, administrateur de l'INSEE, est le chef du département des comptes nationaux. Il avait auparavant occupé différents postes de responsabilité dans plusieurs ministères. Outre les publications de l'INSEE, il a publié ses travaux dans plusieurs revues académiques. Ronan Mahieu adoptera le point de vue du producteur des données et axera sa présentation sur la comptabilité nationale et plus particulièrement sur les points saillants relatifs à la situation financière des SNF françaises dans la nouvelle base.